



# GRAND PRIX « JEUNES » CHEVERNY



Samedi 22 et Dimanche 23 Avril 2023

## BULLETIN D'INSCRIPTION



Le protocole sanitaire en vigueur sera appliqué

Fille

Garçon

NOM : ..... PRENOM : .....

N° de Licence ..... Club : .....

Index : ..... Catégorie :  U 12  Benjamin  Minime

Je suis dans le mérite jeune  oui  non Place : .....

Droit de jeu fédéral obligatoire acquis le ..... / ..... /2023

Adresse postale:.....

Numéro de téléphone : .....

E-mail : .....

Parent, entraîneur ou adulte responsable accompagnant : .....

N° mobile.....

J'ai bien pris connaissance du règlement de l'épreuve ci -joint.

J'ai bien pris connaissance que tout joueur déclarant forfait après la publication de la liste officielle des joueurs sera redevable du droit de compétition, sauf sur présentation d'un certificat médical.

Je règle mon inscription de 40€ à l'ordre du Golf de Cheverny (20€ pour les membres de Cheverny)

(Comprenant les green-fees du tour 1 et du tour 2 et les droits de jeu)

(1 règlement par enfant)

1 reconnaissance offerte le mois avant le grand prix (du lundi au vendredi)

Les engagements sont à adresser par écrit, **avant le vendredi 7 Avril 2023** à minuit, à :

**Golf du Château de Cheverny**

**La Rousselière**

**41700 CHEVERNY**

Pour tout renseignement et indication, contactez-nous au 02.54.79.24.70.

L'équipe du Golf du Château de Cheverny

## GRAND PRIX JEUNES DE CHEVERNY

**Samedi 22 et Dimanche 23 avril 2023**

GOLF DU CHATEAU DE CHEVERNY

La Rousselière – 41700 Cheverny

02.54.79.24.70 – contact@golf-cheverny.com

www.golf-cheverny.com

### RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.  
Les conditions de ce règlement particulier prévalent sur celles des règlements généraux.*

#### 1- CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve comptant pour le mérite national jeune ouverte à tous les joueurs de catégorie minime ou moins, licenciés à une fédération reconnue, répondant aux exigences des règles du statut amateur, ayant acquitté le « droit de jeu fédéral » de **35,00€**. Tous les joueurs licenciés devront être titulaires d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf qui devra avoir été enregistré par leur club **avant le vendredi 7 avril 2023**, ou, si le joueur a fourni un certificat en 2021 ou 2022, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié, faute de quoi l'inscription sera rejetée. Pour les joueurs non licenciés en France, le certificat médical doit être fourni lors de l'inscription.

#### 2- FORME DE JEU

**Stroke-Play - 36 trous - 18 trous par jour** - Classement sur l'addition des 2 tours.

**Catégories séries, quotas et repères** : Distances de jeu (conformes aux directives de la *ffgolf*)

Catégories	Garçons			Filles		
	Quota max	Index maxi	Repères	Quota max	Index maxi	Repères
U 12	39	36.4	Rouges	12	36.4	Violets
Benjamins	39	18.4	Jaunes	12	30.4	Rouges
Minimes	12	10.4	Blancs	6	24.4	Bleus

Le champ des joueurs sera déterminé conformément aux directives du vade-mecum FFGolf 2023.

**Départage** : En cas d'égalité, le départage pour la 1ère place se fera en play-off trou par trou sur les trous désignés par le comité de l'épreuve. Autres places : départage selon plan informatique de la *ffgolf*.

**Départs** : Le tirage des départs sera réalisé conformément aux directives du Vade-Mecum 2023.

#### 3- ENGAGEMENTS ET INSCRIPTIONS

La date de clôture des inscriptions est fixée au **vendredi 7 avril 2023, à minuit**.

Les inscriptions, obligatoirement accompagnées du droit d'engagement, se feront uniquement par courrier, et devront être envoyées à l'adresse figurant dans le cadre en haut de page.

Toute réception de demande après la clôture des inscriptions ne sera plus prioritaire.

Le Club publiera une liste de joueurs retenus au plus tard 5 jours après la date limite d'inscription.

Droit d'engagement (journée d'entraînement comprise) : 40€ (20€ pour les membres du club)

Toute annulation de participation devra être notifiée auprès du club **au plus tard le vendredi 7 Avril 2023 à minuit**.

Toute annulation après cette date reste redevable du droit de compétition.

**Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.**

#### 4- JOURNÉE D'ENTRAÎNEMENT

La journée d'entraînement est prévue le mois précédent en semaine, sur réservation des départs au Golf.

#### 5- DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

**Epreuve non-fumeur** : § 1.2-2/5 du vade-mecum ffgolf (règlement général des épreuves fédérales).

**L'interdiction de fumer concerne également toute personne présente sur le parcours durant la durée de l'épreuve.**

**Les Cadets, les chariots électriques et l'utilisation d'appareils de mesure sont interdits** (§ 1.2-2 (8) du vade-mecum de la ffgolf)

*Pendant tout le déroulement de l'épreuve, à tout moment et tout endroit du parcours, les accompagnateurs quels qu'ils soient (parents, entraîneurs, dirigeants, etc.), **devront se tenir à une distance raisonnable des joueurs ne permettant pas de donner de conseil ni d'influencer les joueurs.***

#### 6- PRIX

Classement en brut uniquement.

Les premiers joueurs de chaque série seront récompensés.

#### 7- COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Sur nécessité, le comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement.

Sa composition sera affichée sur le tableau officiel.